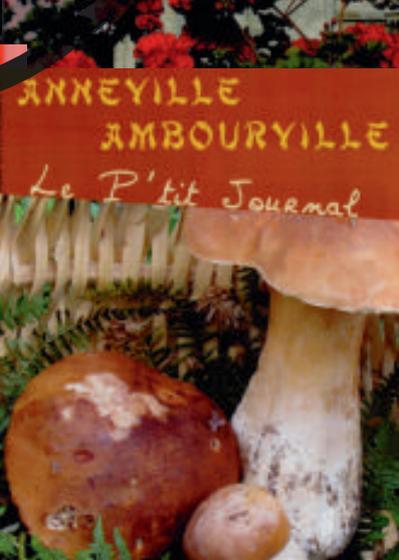
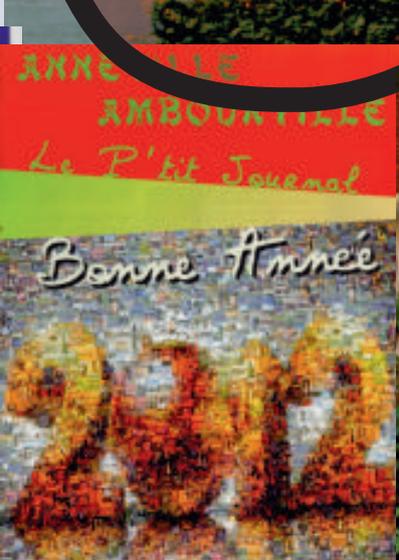
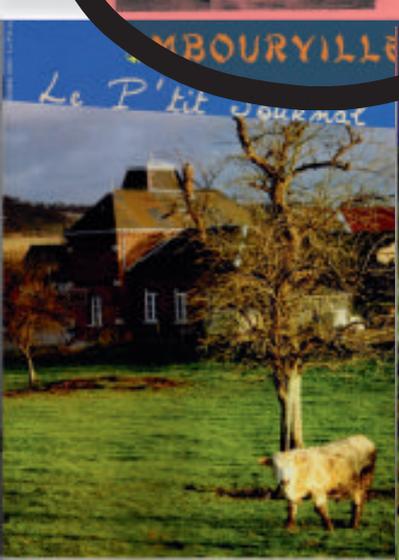
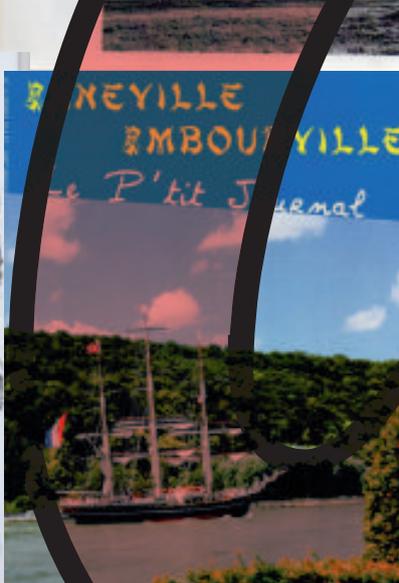
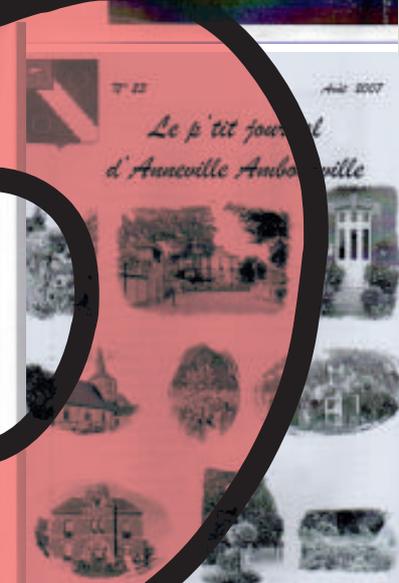
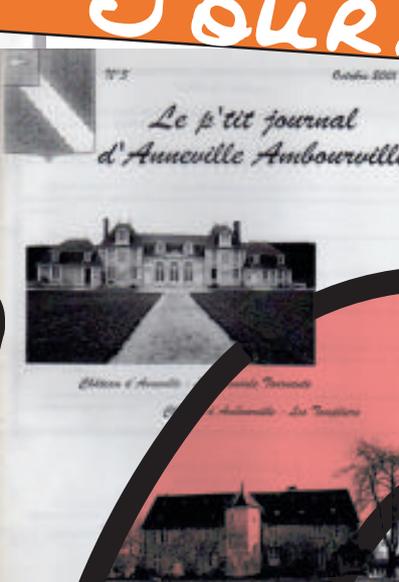
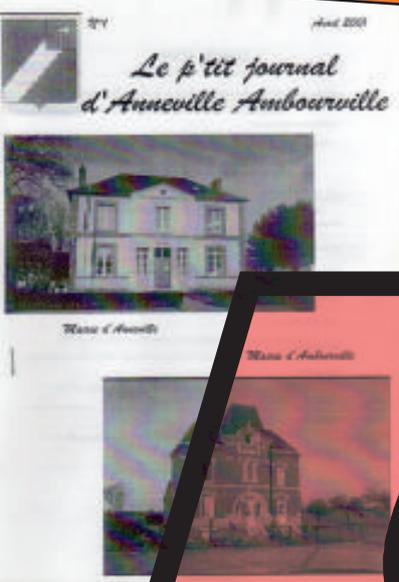


# ANNEYVILLE

# AMBOURYVILLE

# Le P'tit Journal



Novembre 2016 - Le P'tit Journal N°50

## Sommaire

Mots des Maires	3
Informations diverses	4
Calendrier	4
CCAS	6
Repas des aînés	7
Du côté de l'école	8
Etat Civil	11
Accueil Loisirs	12
Travaux d'été	19
Fête St Jean	20
Fête Saint Côme et Saint Damien	21

Bourse d'étude aux collégiens	10
Les visites d'ateliers d'artistes	17
Festival Lecture	17
Les racines de notre village	22

## Culture

## Infos

Elections 2017	4
Sedar	5
APA - Aide Personnalisée d'Autonomie	6
L'Annevillais	16
Recensement	18
Info Métropole	19

Ludisports 76	14
USPI	14
USPI	14
L'écho des boules	14
Club de voile	15
Chasse et pêche	24

## Détente

## Le mot du maire d'Anneville - Ambourville

Chers Annevillais Ambourvillais.

Tout d'abord, permettez-moi d'avoir une pensée pour notre ami Yves Escoffier, ancien maire délégué d'Ambourville qui nous a quittés. D'abord bénévole au comité des fêtes, il a défendu avec beaucoup d'énergie sa commune durant ses trois mandats. Il a suivi avec une grande attention les travaux, l'entretien du village mais également le dossier des phosphogypses grâce à ses compétences professionnelles. Au nom des administrés, nous tenons à témoigner à sa famille toute notre sympathie et notre amitié.

Avec une rentrée ensoleillée pour tous, chacun a repris ses activités au travail ou à l'école après quelques semaines de repos.

Comme vous avez pu le remarquer, nous avons travaillé à l'entretien de la commune. Plusieurs jeunes ont complété l'équipe municipale avec beaucoup de sérieux : peinture, espaces verts, fleurissement entre autres.

Cette année, nous avons été récompensés par un prix d'excellence au concours départemental, récompense justifiée, bravo à toute l'équipe.

Des travaux sont en cours, ils devraient être achevés pour la fin de l'année : 3ème tranche de la restauration de l'église, clôture des locaux techniques et mise aux normes d'accessibilité à l'église et à la bibliothèque.

La sécurité sur nos routes est un souci pour tous. Je comprends l'inquiétude des parents pour leurs enfants qui se rendent à l'école ou se promènent dans le village. Nous essayons d'y remédier par la création de passages protégés et une zone 30 rue Monseigneur Lemonnier mais le comportement de certains conducteurs est irresponsable. Lorsque l'on est au volant, il faut être conscient des risques que l'on fait courir aux autres, sujet à méditer.

Je souhaite la bienvenue à nos nouveaux commerçants du bar l'Annevillais qui ont redonné du dynamisme dans le village, un restaurant faisait défaut dans la commune et la station service est bien utile. Bon courage et bonne chance à eux.

Chaleureusement à tous.

*Eric Lefebvre*

## Le mot du maire délégué d'Ambourville



Chers Ambourvillais,  
Chers Annevillais

Ce numéro est le premier depuis les vacances de l'été, j'espère que vous avez pu en profiter et surtout que vous avez fêté les 80 ans des congés payés... En effet, le 11 juin

1936, 563 députés (contre un) votaient pour la mise en place de nos vacances. Alors profitons-en ...

Ce mois de Septembre a vu la fête d'Ambourville changer. En effet, après de nombreuses années au château, elle s'est déroulée cette année à côté de la mairie. Un grand bravo au comité des fêtes qui s'est démené pour que cette journée soit une belle réussite. Ils ont relevé le défi avec brio. Merci également aux habitants d'avoir répondu massivement présent en ce dimanche ensoleillé.



Je dédie ce 50<sup>ième</sup> numéro à Yves Escoffier. En effet, plus que l'ancien maire d'Ambourville, c'était avant tout le père de mon épouse. C'est lui qui m'a lancé dans la vie de la commune et avec qui j'ai eu l'honneur d'effectuer un premier mandat de conseiller avant qu'il ne se retire et me laisse "prendre sa place". Ses prises de position véhémentes me manqueront, mais plus encore, ses conseils avisés, sa connaissance du terrain et sa mémoire du village...

*Bien Chaleureusement  
Samuel Fierfée'*

Dans la nuit du 6 au 7 novembre, un incendie a complètement détruit la maison de M. Roland Colasse et Mme Sylviane Lemerrier.

Suite aux nombreux appels des habitants de la commune qui ont manifesté le désir de leur apporter réconfort et soutien, le conseil municipal a décidé d'organiser une collecte.

Si vous le désirez, vous pouvez déposer votre don à la mairie afin d'atténuer matériellement leur épreuve.

Nous leur souhaitons bon courage et les assurons de toute notre affection.

Merci pour eux.

# Informations Diverses

Novembre 2016 - Le P'tit Journal N°50

## ELECTIONS 2017

Elections présidentielles : 23 avril et 7 mai  
Elections législatives : 11 et 18 juin



Pour pouvoir voter vous devez avoir la nationalité française, être âgé d'au moins 18 ans la veille du scrutin, jouir de vos droits civiques et être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Si vous avez déménagé, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription.

Pour tout changement d'adresse au sein de votre commune vous devez déclarer votre nouvelle adresse auprès de la mairie.

Pièces à fournir à la mairie :

- Pièce d'identité récente qui doit prouver votre nationalité française.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

**Pour pouvoir voter en 2017, il faut s'inscrire avant le 31 décembre 2016.**

# CALENDRIER

## Novembre

Samedi 19 : Soirée choucroute du Comité des Fêtes.

Samedi 26 : Soirée théâtre à Berville

Dimanche 27 : Karting Téléthon

## Décembre

Vendredi 2 et Samedi 3 : Téléthon

Dimanche 4 : 17h Concert au profit du Téléthon église d'Anneville

Samedi 17 : Matin : Noël des Enfants

Après-midi : Noël des Aînés

## Janvier

Samedi 14 : Vœux du Maire

Dimanche 22 : Galette des Anciens par le Comité des Fêtes

Samedi 28 : Galette et Loto du Foot



## Le tri sélectif devient plus simple !

Dès aujourd'hui, tous les emballages et tous les papiers peuvent être mis dans le sac, le bac ou le conteneur de tri. Finis les doutes ! Pots – boîtes – sacs - sachets - barquettes en plastique : tous ces déchets peuvent désormais être triés ! Vous pouvez ainsi les jeter avec les bouteilles, bidons et flacons... Ils seront acheminés vers le centre de tri.

Autre nouveauté, les opercules métalliques et les capsules (non vidées) pour les machines à thé et à café sont également acceptées !

Comme les autres emballages et papiers, les nouveaux plastiques et métaux sont vendus à des filières industrielles de valorisation. Ils bénéficient également de soutiens financiers versés par Éco-Emballages. Cela permet de maîtriser les coûts pour les collectivités.

## Encore plus d'emballages au centre de tri

Ce changement intervient pour tous les habitants des 162 communes du périmètre du Smédar, dont la vôtre. Jusqu'alors, seulement 25 % des emballages en plastique étaient triés pour être recyclés. L'extension des consignes de tri doit permettre de doubler ce pourcentage.

Le projet a pu se concrétiser grâce aux travaux de modernisation du procédé réalisés au centre de tri du Smédar. Avec une capacité de traitement qui atteint 35 000 tonnes par an, celui-ci est désormais l'un des plus importants de France, sur les 200 que comptabilise le territoire national.

**Attention**, l'extension des consignes de tri ne concerne que les emballages des produits de consommation et uniquement ces derniers. Les jouets, bâches, piscines gonflables, seaux, tuyaux, emballages ayant contenu des produits dangereux doivent être apportés à la déchetterie ou jetés avec les ordures ménagères non recyclables selon la nature du déchet.

Pour les recycler,  
je mets mes papiers et emballages en VRAC,  
NON imbriqués,  
dans le sac, bac ou conteneur

NOUVEAU

Capsules,  
couvercles,  
opercules

Emballages  
en métal

Bouteilles, bidons  
et flacons  
en plastique

NOUVEAU

TOUS les autres  
EMBALLAGES en plastique

TOUS  
les papiers

Cartons,  
briques  
alimentaires



Nous vous informons que nos Associations ADMR et notre fédération ADMR de Seine Maritime poursuivent leurs activités dans le service à la personne contrairement à ce qu'ont pu dire les médias et les rumeurs.

Nous comptons donc sur vous pour diffuser cette information auprès de vos administrés et ainsi participer à la pérennité des missions que nous menons auprès des personnes âgées.

Soyez assurés que nous continuerons à intervenir auprès de nos bénéficiaires tout en maintenant la qualité de nos prestations.



## Allocation personnalisée d'autonomie : comment l'obtenir ?

### Qui peut en bénéficier ?

Toute personne âgée de 60 ans et plus, résidant de manière régulière en France, quelles que soient ses ressources et dont la perte d'autonomie justifie qu'elle soit aidée.

Vous vivez à votre domicile, dans votre famille ou chez un accueillant familial agréé par le département ou bien vous êtes accueilli(e) dans un établissement d'hébergement et vous rencontrez des difficultés pour accomplir des actes essentiels de la vie quotidienne : vous lever, vous déplacer, faire votre toilette, vous habiller, vous alimenter...l'APA permet de favoriser votre autonomie et vous aide à mieux vivre chez vous ou en établissement.

Une évaluation médico-sociale est réalisée au domicile de la personne afin d'évaluer les besoins.

Les services du département calculent le montant de l'APA et la participation laissée à la charge de la personne âgée en fonction du niveau de perte d'autonomie, du montant des ressources et du nombre d'heures défini par le plan d'aide. Les besoins de répit du proche aidant sont intégrés au plan d'aide.

L'APA contribue également au financement des dépenses liées à la perte d'autonomie en EHPAD.

### ATTRIBUTION DE L'APA

La décision d'attribution est prise par le Président du Département dans un délai de deux mois à partir de la date de réception du dossier déclaré complet. L'APA est versée chaque mois au bénéficiaire ou directement à l'organisme intervenant (pour les personnes faisant appel à un service prestataire) ou directement à l'établissement d'accueil.

Les sommes versées au titre de l'APA ne sont pas récupérables sur la succession mais doivent faire l'objet d'une dépense effective.

### Dossier à retirer

- En mairie,
- Au CLIC Seine-Austreberthe  
17 avenue Pierre et Marie Curie  
76360 Barentin  
Tel : 02 35 92 10 24
- A l'Hôtel du Département  
Direction de l'Autonomie  
Quai Jean Moulin- CS 56101  
76101 Rouen Cédex  
Tel : 02 35 03 55 55  
[apa@seinemaritime.fr](mailto:apa@seinemaritime.fr)

# Repas des Aînés

Novembre 2016 - Le P'tit Journal N°50

Ce dimanche 2 octobre, Messieurs le maire d'Anneville-Ambourville et le maire délégué d'Ambourville ont accueilli 150 Aînés dans la salle Pierre de Coubertin pour leur traditionnel repas.

Monsieur Lefebvre dans son mot de bienvenue n'a pas manqué d'avoir une pensée émue pour les absents malades qui n'ont pas pu se joindre à cette fête.

Il a mis à l'honneur les doyens de la commune, Madame Christiane Toutain et Monsieur Jean Levaray et il a émis le souhait de les revoir à nouveau à sa table l'an prochain.

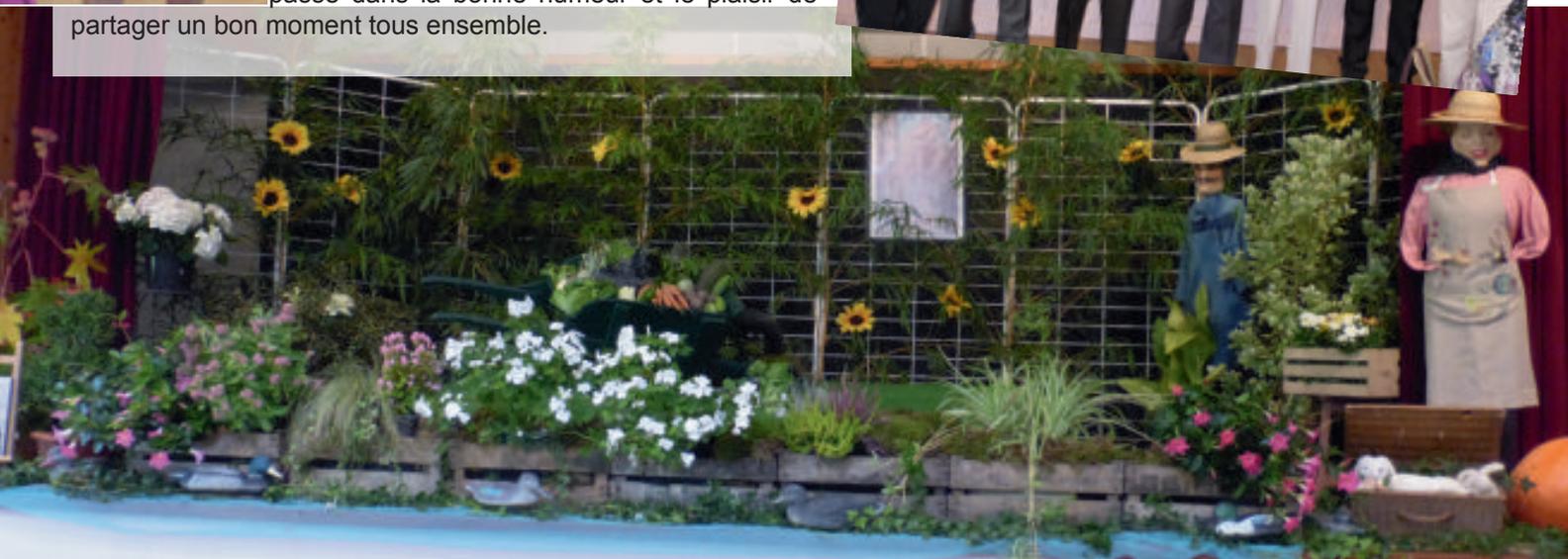
Puis ce fut l'occasion de remercier les personnes qui s'investissent pour que ce repas soit une réussite : les membres du CCAS et les bénévoles avec une mention particulière pour Janine, Christine et surtout Claudine toujours pleine d'idées pour la décoration qui cette année portait sur le voyage de juin à Amiens.

Félicitations aux deux heureux lauréats du tirage au sort de la tombola : Monsieur René Paine a reçu son coffret de vin mais la fleuriste ayant oublié la livraison, Madame Monique Blondel est repartie sans sa composition florale. En compensation, M. le Maire s'est rendu à son domicile dans la semaine avec un magnifique bouquet de fleurs.

Nous regrettons par contre que cet oubli ait lésé les dames de l'assemblée car cette année nous n'avons pas pu leur offrir une rose à la sortie comme d'habitude.

Avant de souhaiter un bon appétit à tous les convives, M. Lefebvre rappela que chaque 2ème jeudi du mois, les Anciens sont les bienvenus à 14h au presbytère pour un après-midi jeux de société et que les colis de Noël seront distribués l'après-midi du samedi 17 décembre.

Bravo à Denise, célèbre chanteuse de music-hall, qui nous a présenté les dernières œuvres de son répertoire pour clôturer ce dimanche passé dans la bonne humeur et le plaisir de partager un bon moment tous ensemble.



# Du côté de l'école

Novembre 2016 - Le P'tit Journal N°50

## Fêtes de fin d'année



## DES OUVRAGES POUR BIEN TRAVAILLER



Le lundi 19 septembre, Monsieur le Maire et Madame Ménager sont venus nous offrir des dictionnaires de français et d'anglais. Ces dictionnaires vont beaucoup nous servir et vont nous suivre au collège. Un grand merci à eux et au conseil municipal.

Les élèves de CM2 des classes de Mesdames Vattier et Leclerc.

Comme c'est la coutume depuis de nombreuses années, M le Maire s'est rendu dans les classes de Mesdames Vattier et Leclerc, pour remettre aux élèves de CM2 un dictionnaire, un atlas et un dictionnaire français/anglais.

Aidés de leurs professeurs, les enfants vont découvrir et travailler avec ces ouvrages pendant cette dernière année passée à l'école Jean Mermoz. En juin, ils les emporteront chez eux pour leur départ au collège.

Par cette action, la municipalité souhaite que ces livres très utiles contribuent et favorisent la réussite scolaire des élèves de la commune pendant toutes leurs années d'études.

## CARNAVAL- KERMESSE

Zorro, Mario, ... chaque enfant a pu défiler comme il l'entendait dans les rues de notre village. Armés de confettis et d'un sourire, les enfants s'en sont donné à cœur joie comme les parents et les enseignants d'ailleurs !



Beaucoup de plaisir lors de ces journées que les enfants apprécient tant ; pourtant dans un contexte qui aujourd'hui, malheureusement, fait place à la suspicion de personnes malveillantes ...



## VIGIPIRATE

Laissons à nos élèves le temps de l'insouciance et c'est à nous adultes de mettre en place un dispositif qui leur permette de se mettre à l'abri du danger. D'où des exercices de mise en sécurité (PPMS), obligatoires dans chaque école et comme vous avez pu le constater, de nouvelles mesures ont été prises lors des entrées et sorties des élèves dans l'école.

## PROJETS

Nous n'allons donc pas nous laisser gagner par ce climat de terreur et nous allons continuer de proposer des sorties pédagogiques à nos élèves. Ainsi, cette année toute l'école s'essayera à la danse africaine, les maternelles travailleront donc un certain temps sur le thème de l'Afrique.



Les classes de Mme Vattier et de M Fouquet partiront en classe de découverte à Dieppe du 7 au 10 novembre.

Et pour maintenir un lien avec Guillaume, les GS feront de la correspondance scolaire avec sa classe. Nous leur rendrons visite pour un rallye lecture et nous les accueillerons comme l'année passée lors de l'opération Mini Stade.





# Du côté de l'école

Novembre 2016 - Le P'tit Journal N°50

## DES NOUVELLES DU RESTAURANT SCOLAIRE

Une centaine d'enfants et sept adultes mangent chaque jour au restaurant scolaire.

Il y a **deux services** : un pour les enfants des deux classes maternelles et les CP encadrés par Sylvie et un second pour les CE1, CE2, CM1, CM2 encadrés par Mathieu.



### Laure a répondu à nos questions :

#### D'où proviennent les produits cuisinés sur place ?

Légumes frais et fruits : Maraîchers du MIN.

Fruits locaux : Anneville-Ambourville.

Viande fraîche normande et charcuterie: Société Grodoit.

Produits laitiers : Passion Froid.

Poisson surgelé et glaces : Miko ou Passion Froid.

Conserves, pâtes, riz : Promocash

#### Que cuisinez-vous sur place ?

Les entrées : ex la piémontaise, les carottes râpées, les betteraves, les salades de thon, les tomates, les concombres... sont préparées sur place.

La viande est cuite le jour même ainsi que les légumes (Chili, émincé de viande, bourguignon, hachis parmentier...).

Les conserves : haricots verts, flageolets, petits pois... sont utilisées selon les menus.

Les pommes de terre pour la purée, les pommes vapeur, la piémontaise ...sont cuites par nos soins.

#### En général, que servez-vous aux enfants chaque semaine ?

Une entrée citée précédemment.

Une viande rouge, un poisson, une viande blanche ou un plat en sauce avec un accompagnement.

Pour les desserts : 1 yaourt, 1 fruit, 1 gâteau ou 1

Trois agents techniques travaillent au restaurant scolaire :

**Laure** la cuisinière

**Sabine** son aide pour la préparation des repas et le service

**Laëtitia** au service.

entremets fait maison, 1 compote, 1 glace ou 1 pâtisserie.  
1 fromage est proposé à chaque repas et le pain vient de la boulangerie d'Anneville-Ambourville.

#### Les parents sont-ils informés sur les produits pouvant provoquer des allergies ?

Une information relative à la présence de substances ou produits allergènes provoquant des allergies ou des intolérances est indiquée sur les menus.

#### Le personnel a suivi une formation HACCP sur la traçabilité des produits présentés, que vous a-t-elle permis d'améliorer dans votre façon de travailler ?

La température des plats servis est contrôlée avec une sonde.

Les températures du réfrigérateur et du congélateur sont relevées matin et soir.

Les consignes concernant l'huile de friture sont respectées.

Les étiquettes et les échantillons des mets servis sont conservés.

Les différentes tâches ménagères sont affichées et les produits utilisés pour l'entretien du matériel et des locaux sont conformes au plan HACCP (plan de nettoyage et de désinfection).

En conclusion, l'objectif des agents est de respecter les normes sanitaires demandées en restauration et de présenter des menus équilibrés, confectionnés sur place ; il faudrait également que certains enfants fassent l'effort de goûter ce qui leur est servi.

## ATTRIBUTION D'UNE BOURSE D'ETUDE AUX COLLEGIENS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017

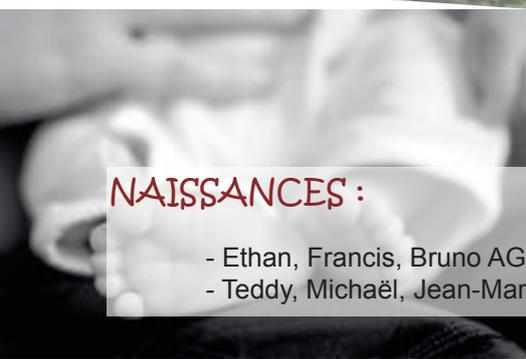
Extrait de la délibération du conseil municipal le 13 septembre 2016.

« Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de verser une bourse d'étude aux familles des collégiens fréquentant le collège du secteur (à savoir le collège

*Gustave Flaubert de Duclair) afin de les aider à assumer les dépenses de scolarité de leurs enfants.*

*Le montant est fixé à 80 € par élève pour l'année 2016/2017.*

*Les crédits nécessaires sont d'environ 5 000 € . »*



## NAISSANCES :

- Ethan, Francis, Bruno **AGASSE-ELIOT** né le 14 juin 2016 à ROUEN
- Teddy, Michaël, Jean-Marc **DECONIHOUT** né le 07 juillet 2016 à SAINT AUBIN LES ELBEUF

## MARIAGES :

- 
- Pascal, Nicolas, Christophe **LESAGE** avec Aurélie, Colette, Bernadette **CAPON** le 14 mai 2016
  - Didier, Claude, Bernard **FEUGRAY** avec Evelyne, Catherine **POLAK** le 25 juin 2016
  - Stéphane, Francis **JAMET** avec Andreia Sofia **DE OLIVEIRA PATRICIO** le 02 juillet 2016
  - Nicolas, Patrick **DECAUX** avec Coralie, Jeanne, Gisèle **BILLIER** le 23 juillet 2016
  - Sébastien, Joseph, Patrick **TOUATI** avec Aurore, Thérèse, Marie **ROTAT** le 13 août 2016
  - Arthur, Gregory, Maxime **THIOUT** avec Clara, Françoise, Marie **GRYGIEL** le 24 septembre 2016



## NOCES D'OR

- François, Michel, Emmanuel, Marie **MOTTIN-PERROTTE**  
avec Monique, Suzanne, Yvonne **DENEUVE** le 17 septembre 2016

## NOCES D'ARGENT

- Jean-Luc, Joël, Rémi **DUCASTEL**  
avec Mauricette, Lydia, Léonne **DUBOC** le 15 octobre 2016



## DÉCÈS :

Evelyne Henriette **LEVILLAIN** épouse **FREMONT**  
Décédée le 13 juin 2016 à ANNEVILLE-AMBOURVILLE

Yvette, Suzanne, Marie-Louise **DÉNOYÉE** Veuve **PEFFIER**  
Décédée le 04 juillet 2016 à SAINT AUBIN LES ELBEUF

Thomas, José **PATRICIO**  
Décédé le 16 août 2016 à ANNEVILLE-AMBOURVILLE

Ginette, Gisèle, Annick **VIGÉ** épouse **MARTEL**  
Décédée le 12 septembre 2016 à ANNEVILLE-AMBOURVILLE

Yves, Pierre, Louis **ESCOFFIER**  
Décédé le 22 Octobre 2016 à BOURG-ACHARD

## Accueil de loisirs périscolaire à l'école Jean Mermoz

Du nouveau à l'accueil périscolaire pour la rentrée 2016.

La municipalité d'Anneville-Ambourville a mis à disposition de la Maison des Jeunes et de la Culture de Duclair, une salle de classe à l'école Jean Mermoz en attendant la nouvelle construction.

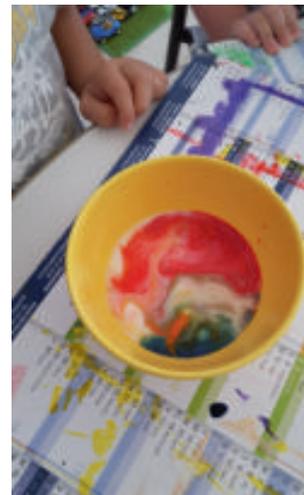
Michèle Briche, coordinatrice enfance sur la Presqu'île a le plaisir d'accueillir cette année Fabrice Somon pour encadrer l'accueil de loisirs périscolaire.

De nouvelles animations sont proposées aux enfants de 3-11 ans.

Le Matin et Soir, les lundi, mardi, mercredi (matin), jeudi, vendredi

A l'accueil de loisirs chaque trimestre, un nouveau programme d'activités t'attend

	<b>Périscolaire matin</b> 7h15-9h00	<b>Périscolaire Soir</b> 16h55-18h30
<b>Septembre</b>	<b>Mon accueil à moi !</b> Trombinoscope de l'équipe d'animation Arbre des anniversaires Tableaux d'Animaux en relief Fresque de l'accueil Toise fleur géante	<b>De l'Occident ...</b> La carte du monde Découverte de l'Europe Drapeaux Instruments
<b>Octobre</b>	<b>Réveille ton p'tit déj !</b> De Paris à Berlin en passant par les Etats-unis Dégustation des différents petits déjeuners du monde.	<b>A l'Orient</b> Moyen orient Instruments de musique
<b>Novembre :</b>	<b>Ombres chinoises</b> Création d'un théâtre d'ombres chinoises	<b>Mille et une histoires</b> Fresque orientale Palais oriental Lampe d'Aladin Génie ...



Le matin pour ceux qui souhaitent se réveiller en douceur des jeux de société, contes, dessins sont à leur disposition. Le soir, un goûter est prévu pour recharger les batteries.

Activités TAP : Le monde en couleurs

Les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P)

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Fabrice et Mathieu vous proposent

## Le mercredi après-midi à Anneville-Ambourville

**De 12h00-17h30**

Possibilité arrivée après le repas à 13h30 et possibilité d'accueil le soir jusqu'à 18h30

Prise en charge des enfants dès la sortie des classes. Ouvert à tous les enfants de la presqu'île

De 12h00-17h30 accueil possible jusqu'à 18h30

Thème : Microcosmos

	<b>Temps d'activités Périscolaire</b> 15h55-16h55
<b>Septembre</b>	<b>Le monde en couleurs !</b> Cercle chromatique Glaçons magiques Papillons magiques Jeux collectifs
<b>Octobre</b>	<b>Le goût et les couleurs !</b> Fabrication d'un twister géant Animation semaine du goût Fabrication d'un compost
<b>Novembre :</b>	<b>Technicolor</b> Technique de peinture avec différents outils Tableau des couleurs Fleurs en 3D gym et Expression corporelle

Septembre	Octobre	Novembre
Mr Hérisson jardinage Habitat escargot Les abeilles et leur ruche	Habitat fourmis Création terrarium	Tableau arbre 3D Mangeoire oiseau Boule de graisse pour oiseau



Novembre 2016 - Le P'tit Journal N°50



## Berville : Centre de loisirs

### Avant Rio, Les JO se sont arrêtés à Berville

Le centre de loisirs, géré par le Dynamic club 88 et regroupant les enfants des 4 communes de la presqu'île s'est achevé le jeudi 28 juillet par son traditionnel spectacle. Le thème cette année était logiquement les jeux olympiques. Devant leurs parents et les élus des communes concernées, une foison de médailles a été remportée par les jeunes champions en herbe.

A cette occasion ont été évoqués de façon humoristique les inquiétants problèmes de dopage. En effet certains résultats étaient quelque peu surprenants. Encadrés par une équipe compétente et très professionnelle, 72 enfants de la presqu'île ont participé aux diverses activités ludiques et aux nombreuses sorties : le parc du Bocasse, le lac de Caniel, la piscine, la visite du château d'Harcourt, un challenge sportif à la base de Jumièges, etc.

Tout ceci complété par une journée d'initiation au judo, encadrée par le Judo Tour Club 76, le tout dans la joie et la bonne humeur.

Il a été difficile de se quitter mais rendez-vous a été pris pour l'année prochaine.

La commune d'Anneville-Ambourville met son car et son chauffeur à disposition du centre de loisirs pour les sorties.

Cette année 23 enfants de la commune ont participé aux activités du centre. La mairie verse 5,50€ par enfant et par jour de présence au Dynamic club 88. Le montant total cette année a été de : 1457,50€.



**Merci au Dynamic Club et à toute l'équipe d'animateurs.**



## L'écho des boules

La saison est terminée. L'assemblée générale de la section aura lieu le samedi 10 décembre à Bardouville. Y sont conviés, les adhérents, licenciés, les maires des 4 communes de la Presqu'île ou leurs représentants ainsi que les futurs joueurs. Pour info, la commune de Bardouville a abandonné l'ancien terrain de pétanque pour en créer un nouveau au centre de la commune. Il devrait être opérationnel pour débiter la nouvelle saison. Reprise des licences dès le début janvier 2017.

## LUDISPORTS 76

La rentrée Ludisports s'est faite le Mardi 20 Septembre assez difficilement avec très peu d'inscrits. A la mi-octobre nous arrivons quand même à 12 inscriptions. Le dispositif n'a pas changé malgré le désengagement de la Métropole.

La première activité de ce trimestre est le badminton, les deux autres seront définies prochainement. Chloé, l'animatrice est toujours fidèle au poste.

Ces activités se déroulent uniquement le mardi à la salle des sports et toujours pour la somme de 15€ pour l'année.



## UNION SPORTIVE DE LA PRESQU'ÎLE

USPI : Saison 2015-2016

**Présidente :** Stéphanie Dhollande : 06 82 47 17 86

**Trésorier :** Michel Lequesne

**Secrétaire :** Colette Bessin

**Président d'honneur :** Jean Nourrichard

## USPI-GYMNASTIQUE

**Présidente :** Françoise Havin : 06 17 03 41 17  
francoise.havin@gmail.com

**Vice présidente :** Anne Rigal

**Secrétaire :** Annick Duval

**Trésorier :** Michel Lequesne : 06 09 53 22 30  
michel.lequesne@club-internet.fr

Tous les lundis (hors vacances scolaires) de 18h45 à 19h45

Salle polyvalente de Berville sur Seine.

## USPI- PETANQUE

**Président :** Joël Berthélémy : 06 89 30 63 93  
berthelemy-joel@orange.fr

**Secrétaire :** Stéphane Berthélémy : 06 58 91 70 58

**Trésorière :** Christelle Berthélémy

## USPI-FOOT

**Président :** Sébastien Mottin : 06 24 67 06 21  
Mail : 546932@lfnfoot.fr

**Président adjoint :** Nicolas Laurent

**Trésorière :** Karen Cécile

**Trésorier adjoint :** Valérie Gergaud

**Secrétaire :** Edith Noël

**Secrétaire adjoint :** Franck Berdoll

Informations et actualités sur le site : uspi.footeo.com

## USPI-TENNIS

**Président :** Alain Maillet : 06 66 20 92 94  
alain.uspitennis@yahoo.com

**Vice président :** Jean-Luc Vignot

**Secrétaire :** Yves Bellois  
yvesuspi@free.fr

**Secrétaire adjointe :** Martine Hardy

**Trésorier :** Daniel Hardy : 02 35 37 82 32

**Trésorière adjointe :** Valérie Stérin

Site internet : <http://uspitennis.wix.com/uspi-tennis>

## USPI-JUDO

**Présidente :** Audrey Brard : 06 32 37 59 11  
br-ard.audrey@orange.fr

**Trésorière :** Stéphanie Dhollande : 06 82 47 17 86  
Dhollande.stephanie@orange.fr

## **Rentrée Sportive et Nautique au CLUB DE VOILE D'ANNEVILLE-AMBOUVILLE**

La rentrée, c'est la reprise des activités !

Sur le plan d'eau d'Anneville-Ambourville et Yville-sur-Seine ,  
le CVAS vous propose :

La voile légère sur dériveurs catamaran et quillard  
à partir de 7 ans

### **ECOLE de VOILE**

Apprentissage / perfectionnement.

Le mercredi et samedi de septembre à septembre  
Inscriptions 2016/2017

### **STAGES de VOILE**

Initiation / perfectionnement

Matin Multi activités (Kayak, Paddle, Pav Sport-Boat)

L'après-midi dériveur ou catamaran.

Inscriptions ouvertes pour toutes les vacances scolaires

### **ECOLE DE REGATIER**

Club, Départemental, Régional, National.

(Attribution de bateau suivant le niveau)

Samedi et ou Dimanche (suivant calendrier fédéral)

Inscription toute l'année.

### **PROMENADES / BAPTEMES**

Tous niveaux

Le kayak, la voile légère sur dériveurs, Catamaran, Sport-Boat

Sur réservation

### **EN NAVIGATION LIBRE**

La voile légère sur dériveurs, la planche à voile, Catamaran  
pour les propriétaires de matériel ou avec le matériel du club

### **CONTACT / RENSEIGNEMENTS :**

Pierre-Olivier Cailliot (responsable nautique)

Tel : 02 35 37 57 00, 0763129898

Email : asso@cvas.fr

Site internet : <http://cailliotpocvas.wixsite.com/cvas-voile>



Accès par le nouveau transport  
FILO'R,  
arrêt « Base de voile »  
653 route du marais Brésil  
76480 Anneville-Ambourville



# L'Annevillais

Novembre 2016 - Le P'tit Journal N°50

## Du nouveau à Anneville-Ambourville L'Annevillais a ouvert ses portes.

Sandrine et Mylène ont accueilli les amis et les habitants de la presqu'île pour l'inauguration de leur nouveau commerce l'Annevillais.

L'ouverture du restaurant et du bar était attendue et, après plusieurs semaines de travaux, les habitants ont découvert un bel établissement au décor moderne et chaleureux qui a fait l'unanimité du public présent.

Le restaurant sera ouvert tous les midis du lundi au dimanche ainsi que le vendredi et le samedi soir. Une ouverture en soirée les autres jours sera possible sur réservation.

Sandrine et Mylène peuvent aussi organiser des soirées d'anniversaire, de baptême, de communion et des repas de groupes, il suffit de les contacter.



Les plats et desserts renouvelés chaque jour, sont faits maison, de saison et la formule est à 13€ le midi.

Un snack est proposé au bar le midi.

L'épicerie et la station essence quant à elles ouvriront au courant du mois d'août. Vous y trouverez également un point Presse.

N'hésitez pas à venir découvrir l'Annevillais, ses formules, la carte du chef...

Il sera ouvert de 7h30 à 19h30.  
Prenez contact avec Sandrine et Mylène  
au 09 84 27 97 91  
Email : [annevillais@gmail.com](mailto:annevillais@gmail.com)  
22 route de la Forge  
76480 Anneville-Ambourville  
Fermeture le mardi.



## Les visites d'ateliers d'artistes

C'est le public qui se déplace et non pas les œuvres !

Après le succès des cinq premières éditions, la Métropole Rouen Normandie a organisé à nouveau cette année les « Visites d'ateliers d'artistes » les 24 et 25 septembre. Le temps d'un week-end, près de 200 artistes, peintres, sculpteurs, photographes, designers, ... ont ouvert gratuitement leurs ateliers au public et ont invité les visiteurs à découvrir leurs œuvres au sein de lieux parfois insolites.

Ce rendez-vous a été l'occasion pour le public non seulement d'aller à la rencontre d'un artiste et de son univers artistique et de pouvoir l'interroger sur ses travaux, ses sources d'inspiration, les techniques utilisées, mais aussi de parcourir les communes du territoire.

Destinées aux artistes amateurs et professionnels, ces portes-ouvertes veulent également témoigner du dynamisme de la création sur notre territoire.

L'atelier de Gilbert Fromager, sculpteur dans l'impasse de la Chaussée du Pont à Anneville Ambourville a joué le jeu en ouvrant le portail de son jardin où sont installées une dizaine de sculptures monumentales réalisées lors des symposiums de Duclair. Chaque année entre le 20 et le 25 juillet dans le parc des Eaux Mêlées des pierres attendent les sculpteurs et tailleurs pour réaliser des motifs libres.

Belles occasions de se rencontrer entre artistes lors de ces symposiums et aussi belles occasions de rencontrer le public lors de ces portes-ouvertes.



## FESTIVAL LECTURE A VOIX HAUTE

Les bibliothèques d'Anneville-Ambourville et du Dynamic'club 88 de Berville sur Seine ont organisé le 17ème festival de lecture à voix haute offert par l'Association pour l'animation du Parc.

En première partie, les spectateurs ont pu apprécier les prouesses de la Cie Kopaster de Bourg Achard, menée par David Coulon – Grand prix du polar 2015 pour « Le village des ténèbres ». Sur un rythme effréné et accompagnés au violon, les comédiens ont donné quelques poussées d'adrénaline aux spectateurs.

Après une pause dînatoire appréciée de tous, ce fut au tour du Théâtre Musical Coulisses de nous conter « Alice au pays des merveilles » de Lewis Carroll.

Accompagnés par la guitare et les chants d'Henri Dubos, Elisabeth Touchard et ses complices de l'Association ont su conquérir le public par leur narration poétique et humoristique.

L'an prochain on se retrouvera tous pour le 18ème festival à la salle Pierre de Coubertin à Anneville-Ambourville.





# Le Recensement

Novembre 2016 - Le P'tit Journal N°50

## RECENSEMENT de la population 2017

Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne les avez pas, n'hésitez pas à les demander à la mairie.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

## A QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite etc.), préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

## DES REPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Le recensement est organisé du 19 janvier au 18 février 2017. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Je vous remercie de votre participation.

Le Maire



# RECENSEMENT

de la population



# Travaux d'été



Novembre 2016 - Le P'tit Journal N°50

Des travaux d'entretien et de maintenance des espaces verts et des locaux ont été réalisés par les employé(e)s communaux avec l'aide de « renforts saisonniers » : Salomé, Rodolphe, Pierre Emmanuel et Alexis. Merci à tous.

## PEINTURE :

- Peinture de la classe de Mme Vattier, le revêtement de sol a été également remplacé.
- Peinture salle de l'accueil loisirs.
- Peinture des portes de l'église et du portail du presbytère.
- Lasure de la porte de la mairie, de l'abri bus place de l'église et des panneaux d'affichage libre qui jalonnent les routes de la commune.



## ECOLE :

- Remplacement des sanitaires côté maternelle.
- Création d'un placard dans le hall pour le rangement du matériel.
- Déplacement d'un TBI dans la classe de Mme Nohé.

## EGLISE :

- Rénovation de la façade phase III

## PROJETS de fin d'année :

### Ad'AP

- Création d'une rampe d'accès à la bibliothèque.
- Création d'un nouvel accès à l'église.
- Services techniques : Pose d'une clôture



## Info Métropole

### Vous avez un projet de travaux ?

L'Espace Info Energie de la Métropole Rouen Normandie vous conseille sur les différents types de travaux et vous dirige vers les différents interlocuteurs qui peuvent vous soutenir financièrement.

Pour l'année 2016, la Métropole a obtenu de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) un budget potentiel important, en particulier pour les projets des propriétaires occupant un logement de plus de 15 ans et pour réaliser des travaux de lutte contre la précarité énergétique. Il a donc été décidé de ré-ouvrir l'attribution des subventions aux ménages ayant des revenus un peu plus élevés que les ménages très modestes (qui restent la priorité).

Cette ouverture va permettre à davantage de ménages de bénéficier de subventions (à titre d'exemple le plafond de ressources est de 37 690€ pour un ménage de 4 personnes).

Les aides de l'ANAH peuvent également être mobilisées

pour d'autres travaux : adaptation au handicap ou au vieillissement, travaux d'amélioration du confort du logement et de mise en sécurité.

La Région Normandie propose une aide financière pour effectuer un audit énergétique puis des travaux. A la suite de cette étude vous pourrez bénéficier d'une aide par travaux (ex ; isolation des murs, de la toiture, changement de chaudière...).

Le Département de Seine Maritime finance également dans le cadre de son dispositif « Aide à l'habitat durable » des travaux de rénovation pour des maisons de plus de 20 ans. Les aides sont attribuées sous condition de ressources. L'Etat a mis en place un crédit d'impôt « Transition Energétique » applicable jusqu'au 31 décembre 2016.

Pour des informations ou des conseils complémentaires, vous pouvez prendre rendez-vous avec un conseiller de l'Espace Info Energie de la Métropole Rouen Normandie :

Tel 0800 021 021

[eie@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:eie@metropole-rouen-normandie.fr)

Novembre 2016 - Le P'tit Journal N°50



## Amneville

Comme chaque année, le comité des fêtes a organisé la fête communale de la Saint Jean et 2016 fut un cru excellent avec une météo favorable.

Les festivités ont démarré le samedi soir par un repas convivial et animé.

A 23h, la retraite aux flambeaux des enfants a précédé le magnifique feu d'artifice offert par la municipalité et les danseurs infatigables du bal musette ont évolué tard dans la soirée.

Dimanche : Messe au son de la fanfare et dépôt de gerbe devant les plaques commémoratives avant de se diriger sous le chapiteau pour un vin d'honneur en présence de C Bouillon, notre député, des élus des communes voisines et de nombreux habitants.

L'après-midi ce fut au tour des majorettes, de la fanfare et des chars de défilé.

Durant ces deux jours, fête foraine, concours de pétanque, restauration, buvette, foire à tout, tombola et un nombreux public ont fait de cette fête communale un succès dans une très bonne ambiance.

**Un grand merci aux membres  
aux bénévoles qui donnent  
ces manifestations**



# Fêtes des Villages 2

Novembre 2016 - Le P'tit Journal N°50

## Ambourville

Nouveauté cette année, la fête d'Ambourville s'est déplacée sous un chapiteau près de la mairie, sur un terrain mis gracieusement à notre disposition par les familles de Mrs Bohic et Lebourgeois.

C'est au son de l'Harmonie de St Ouen de Thouberville qu'une cérémonie s'est déroulée dans l'église suivie d'un dépôt de gerbe devant la plaque commémorative.

Puis, en présence de M. C Bouillon, député, des maires et élus d'Anneville-Ambourville et des communes voisines, tous les habitants se sont retrouvés pour un vin d'honneur musical offert par le comité des fêtes.

Alléchés par l'odeur du cochon en train de griller à proximité, beaucoup n'ont pas résisté à l'envie de le déguster. Dans une joyeuse ambiance champêtre, le repas fut apprécié de tous.

Pendant ce temps diverses activités étaient proposées à l'extérieur pour la plus grande joie des enfants.

Un grand merci à tous les organisateurs pour cette journée très réussie et qui a fait l'unanimité auprès des personnes présentes.

**Une première à renouveler l'an prochain.**

**du comité des fêtes et de leur temps pour que soient réussies.**



# 22 A la recherche des racines

Novembre 2016 - Le P'tit Journal N°50

## Trois salles des fêtes, ... pour des rencontres festives.

Incontournable, c'est le mot ! C'est là que l'on se distrait, on y danse, on y festoie ... De mémoire d'Annevillais, trois salles des fêtes se succèdent au gré du temps, donc trois époques, trois générations bien typées. Evolutions, révolutions...



Cette carte postale des années 20 où posent madame Paine et son employée ne montre pas la salle des fêtes, ce n'est qu'à partir de 1926 que la construction semble apparaître. Au premier plan c'est l'épicerie, puis le café, puis les appartements des commerçants et enfin le cellier couvert en chaume.



Sur cette carte postale de 1950 la salle des fêtes en bois est bel et bien au fond à droite, on y accède en passant devant le café-épicerie Saint-Honoré. Actuellement, elle est remplacée par la supérette.

### Celle en planches

Elle se situait près du café-épicerie Saint Honoré à la place de la supérette actuelle. Plus aucun vestige du bâtiment depuis l'incendie de 1952, seules quelques cartes postales anciennes témoignent de son existence. Son allure est très humble puisque la salle est entièrement construite en planches et couverte de tôles. Les règles de sécurité incendie ne sont pas encore en vigueur... Des bancs en bois sur un plancher poussiéreux attendent, entre autres, les amateurs de cinéma. Ils sont assidus, les films proposés sont pourtant en noir et blanc. Le confort est spartiate mais comme il n'y a pas d'autres distractions... « *Je me souviens quand j'étais en vacances chez Henri et Henriette Fenestre, les commerçants du Saint Honoré,*

*j'avais dix ans et je découvrais avec une grande appréhension la rudesse des westerns et autres scénarii mélodramatiques d'après-guerre ».*

### Celle en béton

En 1935, une nouvelle salle est construite entre le café de la Forge et la boulangerie. Très moderne celle-là, en dur ! Son architecture en té est pourtant bizarre avec une salle étroite et basse à l'entrée (l'ancienne forge) et la salle neuve, large et haute devant la scène. Curieux ! Là aussi bals, spectacles, réunions de familles et autres festivités ont battu « son plein » jusqu'en 1993 avec plus ou moins de nuisances sonores pour les voisins.



Une solide construction en dur, à droite, entre la boulangerie et le café de la Forge.... Ici, elle semble être sous le clocher de l'église.



L'entrée de la salle à gauche. On voit bien la petite salle, anciennement la forge du village puis la grande salle (derrière la pancarte gazole). Cette photo est prise en décembre 1992 lors du passage des camions du prologue du Paris Dakar.



Mars 1993, on rase la salle après avoir accompli ses bons et loyaux services durant une cinquantaine d'années. Elle était vétuste et devenue trop petite pour accueillir la population croissante.

Un parking et un îlot de bacs à fleurs ont pris la place de ces gravas.

## Celle en matériaux divers et variés

La charpente est en bois lamellé-collé, les murs en béton, les menuiseries des vitrages en aluminium... Elle correspond bien à son temps, la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Survivra-t-elle au « design » du futur, si oui, combien de temps ?

Le projet de construction lié à la salle de sport est resté dans les cartons pendant 15 ans. Après de nombreuses hésitations deux salles distinctes sont construites au lieu d'une seule et après plusieurs avenants concernant les fondations, la cuisine et la scène, le coût total atteint 5.215.234 francs soit 795.000 euros.

Le nom de Pierre de Coubertin a été choisi par Henri Gabrielli, adjoint au maire à l'époque, pour l'ensemble du complexe en raison de l'année pré-olympique de Barcelone.

Le concours d'architectes est remporté par Monsieur Arnoult et l'adjudication a lieu en mars 1989.



Le 28 septembre 1991, jour tant attendu est arrivé ! Les Annevillais et Ambourvillais se pressent à l'entrée pour inaugurer la nouvelle salle des fêtes aux lignes si modernes.

Dans le hall d'entrée, des fresques sous-marines seront peintes plus tard, vers 2014. Elles complètent le thème du navire renversé.

Novembre 2016 - Le P'tit Journal N°50

Le 28 septembre 1991 on coupe le ruban en présence de Monsieur Couture vice-président du conseil général.

Le président Jean Lecanuet n'a pas pu se libérer pour « cette modeste inauguration » précise le maire Jacques Gibouin dans son discours inaugural.

L'outil permettant d'exprimer la culture, la détente, le divertissement est enfin mis au service de la collectivité, dans les meilleures conditions de confort et d'épanouissement.

Les programmations des manifestations sont diverses et variées et toujours riches en convivialité : soirées conte, « gastronomiques », réunions de familles, d'informa-

tions, de spectacles pour enfants. S'y produisent aussi des salons de peinture, de sculpture, de photos, de jeux de société, etc... On est loin de la salle en planches avec ses bancs en bois et pourtant seulement trois générations se sont succédé. C'est si peu, une soixantaine d'années, une broutille devant l'éternité !



Toujours le 28 septembre 1991, quelques instants après les discours dans la salle des fêtes toute neuve.

Reconnaissez-vous les nombreux concitoyens présents ? De gauche à droite, on distingue Tante Odette, Pierre Levasseur, M. Thuillier, Claude Ouvry, M. et Mme Langlois, M. et Mme Cadinot, Alain Gougeon, François Hulin, Mme Tabu, Annick Fromager, Dominique Dumont, Patrick Herr et Jacques Gibouin (de dos)...

Gilbert Fromager

L'auteur de cet article recherche des photos ou autres documents, plutôt anciens pris lors des manifestations culturelles ou sportives... à Anneville Ambourville, en tout cas publiques pour illustrer ces modestes pages d'histoire locale. Tel 0235376388

# Chasse et Pêche

## AMICALE DES CHASSEURS D'ANNEVILLE-AMBOURVILLE SAISON 2016/2017 CALENDRIER DES JOURNEES DE BATTUES

Rendez-vous à la cabane

Pour le bon déroulement des battues merci de respecter l'horaire :

le matin : 9h00

l'après-midi : 13h30

2ème battue dimanche 27 novembre 2016

3ème battue dimanche 18 décembre 2016

4ème battue dimanche 04 Janvier 2017

5ème battue dimanche 22 janvier 2017

6ème battue dimanche 05 février 2017

7ème battue dimanche 26 février 2017

Amis promeneurs,  
soyez vigilants ces  
jours là .

Maximum 5 invités, un forfait de 7 euros par invitation la demi-journée ou bien la journée.

Les invités et les rabatteurs sans fusil qui auront participé aux battues pourront se joindre à nous pour un déjeuner à la cabane où chacun apportera son repas. .

(Calendrier sous réserve des conditions météorologiques, certaines dates peuvent être modifiées, annulées ou rajoutées).

Le Président

Manuel Agasse

## A.P.A.A



Amis pêcheurs,

Une amicale de pêche s'est créée à Anneville-Ambourville le 28 mai 2016.

Si ce loisir vous intéresse, vous pouvez prendre tous les renseignements utiles auprès des personnes suivantes :

- DUMANS Claude Président 06 82 68 19 09
- BARDINA Philippe Vice-Président 06 29 60 93 25
- ROGER Yann Secrétaire 06 84 95 16 30

Cette activité est proposée à tous.

Tarif annuel :

- Résident 25€
- Hors commune 40€
- Jeunes de 15 à 18 ans 15€
- Carte nominative à la journée 4€ vous pouvez vous procurer celle-ci auprès de la boulangerie MOTTIN ou au bar L'ANNEVILLAIS

Une permanence se tiendra à la mairie d'Anneville-Ambourville le 21 novembre 2016 ainsi que le 5 décembre de 18 à 19 heures pour obtenir votre carte annuelle.

Des concours et le l'initiation sont prévus l'an prochain. Pour cela, nous vous attendons nombreux autour de nos étangs.

L'amicale

